

Coopérer dans un projet – La coopération entre élèves : pédagogie coopérative et modalités de mise en oeuvre

Constat

En terminale, les élèves mènent en groupe un projet en lien avec la spécialité. Or, ils se contentent souvent de se partager les tâches, chacun réalisant seul la partie dont il a la charge.

Problématique soulevée : Comment travailler en complémentarité, en équipe ? Qu'est-ce que coopérer ? Comment favoriser la coopération ?

La pédagogie coopérative

Un peu d'histoire et de références

- Pour l'éducation, l'idée de coopération apparaît dès le 16ème siècle : l'élève est appelé à « faire quelque chose » (les Frères des Ecoles chrétiennes sollicitent les jeunes : pour la Sainte Messe, tu vas lire ce texte, tu vas tenir...) – Référence : Jean-Baptiste de La Salle.
- A la veille de la révolution française, le chevalier Pawlet, dans « l'école des orphelins militaires » de Paris met en place le premier « conseil d'élèves ».
- Même époque : naissance en France et en Angleterre des « écoles mutuelles » : des moniteurs formés par un maître sont chargés d'enseigner à d'autres ; en cas de problème, un jury d'enfant est prévu.
- 1830 : Guizot, dans une loi éponyme, choisit l'enseignement simultané plutôt que l'enseignement coopératif.
- 1911 : Barthélémy Profit est le premier théoricien de la pédagogie coopérative, artisan de la « mutualité scolaire ».
- Freinet : pédagogue souhaitant l'expression libre des enfants, la réunion de coopératives... ; l'éducation est considérée comme un moyen de progrès et d'émancipation politique et citoyenne.
- Front populaire et Jean Zay (ministre de l'éducation nationale) : directives allant dans le sens de la coopération dans l'école et dans la classe.
- Années soixante : Desroche promeut la coopération, fonde « le collège coopératif de Paris » ; il développe la théorie du « développement commun », la recherche-action et croit à la création commune de la connaissance.
- Fernand Oury, inspiré de Freinet (avec qui il prendra des distances) dénonce « l'école caserne » et fonde la pédagogie institutionnelle (création des conseils de classe coopératifs par exemple).
- Aujourd'hui : la filiation est présente dans, par exemple, l'université coopérative de Paris, le courant auto-gestionnaire en éducation...
- Alain Baudrit publie dans la RFP en 2005 « l'apprentissage coopératif et entraide à l'école » (approche psycho-sociale) ; l'apprentissage coopératif (et la pédagogie de groupes) fait l'objet de recherches outre-atlantique où la psychologie sociale influence des chercheurs en éducation (Johnson&Johnson, Slavin, deutsch, Shérif, Gillies et Ashman).
- La faculté des sciences de l'éducation au Canada (université de Moncton notamment) via Joan Gamble, en s'inspirant de Freinet, Dewey, Piaget et Vygotsky, Johnson et Johnson

(entre autres), travaille sur la pédagogie de la coopération. Remarque : depuis les années 70, plus de 750 études démontrent l'efficacité de l'apprentissage coopératif, notamment quand les buts d'apprentissage sont significatifs, qu'une tâche est complexe ou conceptuelle, qu'une résolution de problème est désirée, que la pensée divergente ou la créativité est désirée, que la qualité de la performance et celles des stratégies de raisonnement et d'esprit critique sont nécessaires.

Quelques principes

- Définition de la coopération de Denise Gaudet (et alii) : « la coopération en éducation est une forme d'organisation de l'apprentissage qui permet à de petits groupes hétérogènes d'élèves d'atteindre des buts d'apprentissage communs en s'appuyant sur une interdépendance qui implique une pleine participation de chacun et chacune à la tâche ».
- Caractéristiques d'une démarche coopérative (Johnson et Johnson) :
 - Interdépendance positive clairement perçue : les enseignants peuvent structurer l'interdépendance en déterminant les buts mutuels, les « récompenses » du groupe, le partage des ressources, la distribution des rôles dans le groupe,
 - Engagement et responsabilité individuelle clairement perçus,
 - Usage des « habiletés » de groupes restreints (prise de décision, communication, confiance...) de même que des « habiletés » académiques,
 - Analyse de la dynamique de groupe : prévoir du temps pour que le groupe évalue son fonctionnement et ses résultats.

D'où selon Volcy : « si on choisit la pédagogie de la coopération, il y a lieu de rechercher la cohérence en tenant compte de plusieurs éléments dont : le rôle actif de l'élève et la délégation de l'autorité de la part de l'enseignant, la présence de la motivation, l'assurance d'une participation équitable de chaque membre du groupe, l'apprentissage de rôles sociaux ainsi que la formation de groupes hétérogènes ».

Des modalités de mise en œuvre

- Vers la coopération : jeux dédiés
 - Jeux de coopération proposés par Graines de Paix et SCI suisse (travaux de groupe, jeux de communication verbale, jeux de communication non-verbale, jeux de confiance mutuelle...) :
www.graines-de-paix.org/fr/media/public/programmes_de_gdp/recueil_de_jeux_de_cooperation
 - Quelques exercices « brise glace » présentés par la gendarmerie royale du Canada :
www.rcmp-grc.gc.ca/yorc-crpe/res/pres/crime/hcr-rch/icebreaker-briserglace-k-12-fra.htm
- Quelques outils du travail coopératif :
 - La distribution des rôles au sein du groupe,
 - Grilles d'auto-évaluation
 - ...

Exemples sur le site : asp.csdeschenes.qc.ca/snaps/trousseapp.htm